

Communiqué de presse du Bureau fédéral du Plan

Bruxelles, 19/05/06

Le Bureau fédéral du Plan présente ses perspectives économiques 2006-2011

Plus d'information

Francis Bossier (F),

fb@plan.be,

02/507.74.43

Ingrid Bracke (NL),

ib@plan.be,

02/507.74.45

Vincent Geortay

vg@plan.be

02/507.73.39

0478/283.487

Dans la foulée de la reprise amorcée au second semestre 2005, la croissance de l'économie belge se confirmerait en 2006 et 2007 pour atteindre en moyenne 2,2 % sur la période de projection. Elle resterait donc supérieure à sa croissance potentielle et à celle de la zone euro, malgré le prix élevé du pétrole et les incertitudes relatives à l'évolution des taux de change.

Malgré la poursuite de l'érosion de l'emploi dans l'industrie, l'emploi intérieur total, en forte hausse dans les services marchands, augmenterait significativement : de 2006 à 2011, 216 000 emplois devraient être créés. Les effets de la modération salariale et des mesures de subvention à l'emploi, comme par exemple les titres-services, contribuent à cette hausse. L'augmentation de la population active resterait importante sur la période de projection. Cette augmentation est notamment due aux différentes mesures destinées à freiner les départs à la prépension et à la pension ainsi qu'aux effets de l'accroissement tendanciel des taux d'activité (de la population féminine essentiellement). Le chômage n'enregistrerait qu'une baisse limitée.

Les émissions de gaz à effet de serre devraient légèrement diminuer et se rapprocher des niveaux correspondant aux engagements internationaux pris par la Belgique, toutefois sans les atteindre. Les effets de mesures déjà prises mais pas encore appliquées, conjugués à un éventuel recours aux mécanismes de flexibilité prévus par les accords internationaux, devraient permettre d'atteindre les objectifs fixés.

Malgré des mesures ponctuelles plus importantes que celles prises en 2005, l'équilibre budgétaire ne serait pas complètement assuré en 2006. Néanmoins, le contrôle budgétaire annoncé pour ce mois de juin devrait permettre de rétablir cet équilibre. En 2007, le déficit s'accroîtrait et les objectifs du programme de stabilité ne seraient pas rencontrés. D'importantes mesures correctrices seraient nécessaires pour revenir à l'équilibre.

La baisse de l'endettement public devrait malgré tout se poursuivre et passerait de 93,9 % du PIB en 2005 à 78 % du PIB en 2011.



Avenue des Arts 47-49
1000 Bruxelles

Tel: +32 2 507.73.11

Fax: +32 2 507.73.73

E-mail: contact@plan.be

<http://www.plan.be>

Le Bureau fédéral du Plan (BFP) est un organisme d'intérêt public. Le BFP réalise des études sur les questions de politique économique, socio-économique et environnementale.

Son expertise scientifique est mise à la disposition du gouvernement, du parlement, des interlocuteurs sociaux, ainsi que des institutions nationales et internationales.

Nette reprise de la croissance économique de la zone euro en 2006

La reprise de la zone euro amorcée au second semestre 2005 devrait porter la croissance du PIB de la zone euro à 2,1 % en 2006. La croissance du PIB mondial reste cependant très largement supérieure (près de 5 %, tant en 2005 qu'en 2006), sous l'impulsion notamment des Etats-Unis, de la Chine et de l'Inde. Bien que ce contexte contribue au maintien de prix pétroliers très élevés, l'inflation dans la zone euro resterait faible en 2006 du fait de la crédibilité de la politique monétaire et de la forte concurrence internationale.

Pour la période 2007-2011, la croissance annuelle de la zone euro se stabiliserait autour de 2,1 % et l'inflation resterait en moyenne inférieure à 2 %. Le prix du baril de brut se tasserait progressivement à partir de 2008, tout en conservant un niveau élevé (plus de 60 dollars US en moyenne sur la période de projection). Les taux d'intérêt à court et à long terme dans la zone euro devraient augmenter, et l'écart entre taux américains et européens se réduirait en fin de période de projection.

Croissance de l'économie belge supérieure à celle de la zone euro

La reprise de la croissance économique dans la zone euro se répercute sur la croissance des marchés potentiels à l'exportation de la Belgique, qui atteindrait 6,4 % par an en moyenne contre 5,4 % pour les exportations belges de biens et services. Des pertes de parts de marché continueraient donc à être enregistrées sur l'ensemble de la période de projection.

La croissance de l'économie belge atteindrait 2,4 % en 2006. Elle confirmerait sa tendance à afficher une performance supérieure à celle de la zone euro, notamment sous l'effet d'impulsions budgétaires qui résultent de l'évolution des investissements publics et de l'arrivée à maturité de la réforme de l'impôt des personnes physiques de 2001. Cette dernière, ainsi que la progression de l'emploi (1,0 %), permettraient au revenu disponible réel des particuliers de progresser de 1,5 %, et ce, en dépit de la stagnation du salaire horaire réel. La consommation des particuliers s'accroîtrait également de 1,5 %. La croissance des investissements des entreprises resterait soutenue.

En 2007, la croissance de l'économie belge atteindrait 2,1 %, et resterait dès lors supérieure à la croissance de la zone euro. Le revenu disponible réel et la consommation des particuliers profitent d'une croissance de l'emploi toujours soutenue (0,9 %). Le taux de croissance des investissements des entreprises reste élevé.

Après 2007, la croissance économique resterait légèrement supérieure à la croissance potentielle et atteindrait 2,2 % en 2011. La progression de l'emploi se stabiliserait à 0,8 % par an.

L'excédent de la balance des opérations courantes en forte baisse

L'excédent de la balance des opérations courantes a lourdement chuté après 2002, n'atteignant plus que 2,3 % du PIB en 2005 (contre 5 % en 2002). Il se redresserait lentement à partir de 2008 pour atteindre 3,2 % du PIB en 2011.

Modération salariale, inflation limitée

Sur l'ensemble de la période, la hausse du coût salarial horaire réel dans les branches d'activité marchande n'atteindrait en moyenne que 1,0 % par an et serait donc inférieure à la croissance de la productivité (1,3 %). La faible progression des coûts salariaux moyens s'explique par les politiques de promotion d'emplois de basse productivité et par la modération des hausses salariales. L'inflation se stabiliserait autour de 1,8 % par an en moyenne sur la période 2007-2011, après avoir atteint 2,4 % en 2006.

Importantes créations d'emploi, surtout dans les services marchands

L'emploi intérieur total progresserait de 36 000 unités par an en moyenne, soit une création nette de 216 000 emplois sur six ans (dont 8 000 dans la branche administration publique et éducation). Compte tenu d'un accroissement simultané de la population d'âge actif de 121 000 unités, la hausse du taux d'emploi serait de l'ordre de deux points de pourcentage (de 61,9 % en 2005 à 64,0 % en 2011).

L'industrie perdrait encore 30 000 emplois sur la période 2006-2011, alors que la création d'emploi dans les services marchands atteindrait 253 000 unités, en ce compris l'impact des mesures d'activation et de l'extension du "Maribel social" ainsi que des titres-services.

Hausse encore importante de la population active

L'augmentation de la population active reste importante pendant la période de projection (179 000 unités), sous l'effet de l'accroissement tendanciel des taux d'activité (de la population féminine essentiellement) et des mesures du Pacte de solidarité entre les générations qui freinent les départs à la prépension et à la pension. Le taux annuel d'accroissement de la population active se réduit néanmoins à l'horizon 2011 sous l'effet des évolutions démographiques.

Baisse très lente du nombre de chômeurs

Compte tenu de l'accroissement de la population active, la progression de l'emploi est insuffisante pour se traduire par une baisse sensible du nombre de chômeurs. La baisse s'accélérait cependant en fin de période de projection. La baisse du taux de chômage serait dès lors perceptible, bien que limitée (de 14,3 % en 2005 à 13,1 % en 2011).

Net recul de l'intensité énergétique et en CO₂ du PIB

Les prix énergétiques élevés et les restructurations industrielles entraînent une diminution de l'intensité énergétique du PIB. Couplée avec l'augmentation de la part du gaz et de l'électricité dans la consommation finale énergétique et avec diverses mesures, ce recul entraîne une légère diminution des émissions totales de gaz à effet de serre pendant la période de projection (- 0,1 % en moyenne annuelle). Celles-ci s'élèveraient à 145,4 millions de tonnes équivalent CO₂ en 2011. Une telle perspective permettrait à la Belgique de s'approcher du niveau d'émission de gaz à effet de serre correspondant à ses engagements internationaux (134,1 millions de tonnes équivalent CO₂ par an pour 2008-2012), mais sans l'atteindre. Le dépassement pourrait cependant être réduit grâce à la mise en oeuvre de mesures annoncées. De plus, les autorités fédérales et régionales pourraient encore recourir aux mécanismes de flexibilité prévus par les accords internationaux afin d'atteindre les objectifs fixés.

Équilibre budgétaire menacé

Le maintien de l'équilibre budgétaire en 2006 est rendu malaisé par la conjonction de plusieurs facteurs : l'arrivée à maturité de la réforme de l'impôt des personnes physiques, le niveau élevé des investissements des pouvoirs locaux, l'importance des mesures non récurrentes de 2005 et le coût budgétaire des politiques touchant à l'emploi et à la compétitivité. De plus, la baisse tendancielle des charges d'intérêt est ralentie à partir de 2006, principalement sous l'effet de la remontée des taux.

Compte tenu des informations disponibles au 30 avril 2006, les administrations publiques dans leur ensemble enregistreraient un déficit de 0,3 % du PIB en 2006, malgré des mesures non récurrentes légèrement plus importantes qu'en 2005. Néanmoins, il n'est pas exclu que les autorités soient en mesure d'atteindre une nouvelle fois l'objectif d'équilibre grâce au contrôle budgétaire supplémentaire annoncé pour juin.

En 2007, le déficit atteindrait 1,2 % du PIB, essentiellement du fait de l'extinction des mesures non récurrentes de 2006. Après 2007, il diminuerait lentement pour revenir à 0,3 % du PIB en 2011, vu le recul des charges d'intérêt et la hausse du surplus primaire.

La réapparition du déficit se manifesterait essentiellement au niveau du pouvoir fédéral, qui verrait son besoin de financement culminer à 1,3 % du PIB en 2007. La baisse des prélèvements obligatoires et les subventions salariales affectent essentiellement le pouvoir fédéral. Néanmoins, c'est dans la Sécurité sociale, d'une part, et dans les pouvoirs locaux et les régions et communautés, d'autre part, que le taux de croissance annuel moyen des dépenses primaires apparaît important. Les dépenses de la sécurité sociale augmenteraient notamment sous l'effet des hausses d'allocations sociales prévues dans le Pacte de solidarité entre les générations.

La baisse de l'endettement public se poursuit

Les déficits qui apparaissent en projection ne sont pas d'une ampleur telle que le processus de désendettement soit remis en cause: la dette publique en pourcentage du PIB continuerait à décroître, mais à un rythme ralenti (-15,9 % du PIB sur la période 2006-2011).

La publication "Perspectives économiques 2006-2011" peut être commandée, consultée et téléchargée via le site www.plan.be.

TABLEAU 1 - Principaux résultats macroéconomiques de la projection de référence

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Moyennes	
								2005	2006
DEMANDE ET PRODUCTION (prix constants)^(*)									
- Dépenses de consommation finale privée ^a	1,3	1,5	1,9	1,5	1,9	1,9	2,0	1,6	1,8
- Dépenses de consommation finale des administrations publiques	0,7	1,9	2,3	2,5	2,0	2,0	1,9	2,2	2,1
- Formation brute de capital fixe	8,4	2,3	2,1	2,4	2,6	2,6	3,0	2,4	2,5
. Entreprises ^b	9,6	2,7	2,2	3,6	3,0	2,9	2,4	2,8	2,8
. Administrations publiques	12,9	-1,3	3,6	-2,0	4,0	3,8	11,3	1,2	3,3
. Logements	3,2	2,7	1,3	0,6	0,7	1,2	1,6	2,0	1,3
- Variations de stocks ^c	-0,3	0,0	0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0
- Dépenses intérieures totales	2,3	1,8	2,0	1,9	2,1	2,1	2,2	1,8	2,0
- Exportations de biens et services	2,6	5,0	5,0	5,5	5,5	5,6	5,6	3,7	5,4
- Importations de biens et services	3,6	4,5	5,1	5,4	5,6	5,6	5,7	3,7	5,3
- PIB	1,5	2,4	2,1	2,1	2,1	2,2	2,2	1,9	2,2
PRIX ET TAUX D'INTERET^(*)									
- Dépenses de consommation finale privée	3,0	2,4	1,8	1,7	1,7	1,8	1,8	2,4	1,9
- Indice santé	2,2	1,7	1,8	1,8	1,8	1,9	1,9	1,9	1,8
- Déflateur du PIB	2,2	1,9	1,9	1,9	2,0	2,0	2,0	1,9	1,9
- Taux d'intérêt à long terme (à 10 ans, niveau)									
. nominal	3,4	3,9	4,1	4,5	4,6	4,6	4,7	4,6	4,4
. réel	0,4	1,5	2,2	2,7	2,9	2,8	2,9	2,2	2,5
- Taux d'intérêt à court terme (à 3 mois, niveau)									
. nominal	2,1	3,0	3,2	3,3	3,5	3,6	3,7	3,0	3,4
. réel	-1,0	0,6	1,4	1,6	1,8	1,8	1,9	0,6	1,5
EMPLOI ET CHOMAGE									
- Emploi total, en milliers	4203,0	4244,0	4281,7	4317,7	4351,9	4385,8	4419,1	4149,0	4333,4
. différence en milliers	38,6	41,0	37,7	36,0	34,2	33,9	33,3	31,7	36,0
. variation en %	0,9	1,0	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
- Chômage total, définition BFP, en milliers	710,4	707,4	701,1	696,0	696,7	685,5	672,3	658,8	693,2
. différence, en milliers	0,3	-3,0	-6,3	-5,1	0,7	-11,1	-13,3	14,4	-6,3
- Taux de chômage	14,3	14,1	13,9	13,7	13,7	13,4	13,1	13,6	13,7
- Demandeurs d'emploi, en milliers	584,7	586,0	586,1	587,0	587,4	578,4	562,0	517,2	581,2
. différence en milliers	11,5	1,4	0,1	0,8	0,4	-9,0	-16,4	15,5	-3,8
- Productivité horaire (branches d'activité marchande) ^(*)	0,2	1,0	1,3	1,3	1,4	1,5	1,5	1,4	1,3
REVENUS									
- Taux de salaire horaire réel (branches d'activité marchande) ^(*)	-0,4	-0,1	0,3	0,7	1,6	1,6	1,7	0,3	1,0
- Coût salarial unitaire (branches d'activité marchande) ^(*)	2,0	1,3	0,8	1,1	2,1	2,0	2,1	1,3	1,6
- Revenu disponible réel des particuliers ^(*)	1,1	1,5	2,1	1,6	2,2	2,0	2,1	0,6	1,9
- Taux d'épargne des particuliers ^a	12,6	12,6	12,7	12,8	12,9	13,0	13,0	14,6	12,8
- Masse salariale en % du revenu national	50,4	50,2	49,9	49,8	50,0	50,1	50,3	50,8	50,1
- Taux de marge des entreprises ^d	29,1	29,7	30,5	31,0	31,0	31,1	31,2	27,3	30,7
- Taux de rentabilité brute du capital ^e	17,8	18,1	18,8	19,3	19,4	19,6	19,7	16,2	19,2
FINANCES PUBLIQUES									
- Capacité(+) ou besoin de financement(-) de l'ensemble des administrations publiques									
. en milliards d'euros	0,2	-0,9	-3,7	-3,5	-2,5	-1,9	-1,3	0,3	-2,3
. en % du PIB	0,1	-0,3	-1,2	-1,0	-0,7	-0,5	-0,3	0,1	-0,7
- Dette publique totale									
. en % du PIB	93,9	90,6	88,4	86,1	83,5	80,8	78,0	100,7	84,6

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Moyennes	
								2000-2005	2006-2011
BALANCE EXTÉRIEURE									
- Exportations nettes									
. en milliards d'euros	8,1	8,0	8,3	9,7	11,1	12,6	13,9	10,2	10,6
. en % du PIB	2,7	2,6	2,5	2,9	3,2	3,4	3,6	3,7	3,0
- Solde des opérations courantes									
. en milliards d'euros	6,9	6,6	6,8	8,1	9,7	11,0	12,4	10,6	9,1
. en % du PIB	2,3	2,1	2,1	2,4	2,8	3,0	3,2	3,9	2,6
CROISSANCE DES BRANCHES D'ACTIVITÉ^(*)									
(Valeurs ajoutées brutes aux prix de base en volume)									
- Industrie (total), dont	1,0	1,9	1,7	1,8	1,9	1,9	1,9	1,4	1,8
. Industries manufacturières	0,6	2,2	2,0	2,0	2,1	2,0	1,8	1,1	2,0
. Construction	3,4	2,1	1,7	1,7	2,0	2,1	2,6	2,9	2,0
- Services marchands, dont	1,6	2,5	2,5	2,6	2,5	2,6	2,6	2,3	2,5
. Transports et communication	2,6	3,6	2,8	2,7	2,9	2,7	2,6	3,3	2,9
. Autres services marchands	1,4	2,3	2,4	2,5	2,4	2,6	2,6	2,1	2,5
- Services non marchands	2,2	1,5	1,4	1,5	1,5	1,5	1,5	1,4	1,5

a. Ménages + ISBL au service des ménages.

b. A l'exclusion des investissements de certaines entreprises publiques repris dans la formation brute de capital fixe des Administrations publiques.

c. Contribution à la variation du PIB.

d. Excédent brut d'exploitation en pour cent de la valeur ajoutée aux prix de base - secteur marchand hors agriculture.

e. Excédent brut d'exploitation en pour cent du stock de capital actualisé au coût de remplacement - secteur marchand hors agriculture.

(*) Taux de croissance en %.